

Québec, le 10 août 2026

Madame Valérie Simard
Porte-parole, Cheffe de division
Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville
valerie.simard@montreal.ca

Objet : Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ20

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **12 août à 10h00** prochain compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Giroux
Coordonnateur du secrétariat de la commission

p. j.

Projet de réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard à Montréal – DQ20

1. De manière parallèle au Réseau de surveillance du milieu aquatique opéré par la Ville de Montréal pour lequel les concentrations en coliformes fécaux sont disponibles en ligne, suivez-vous la qualité bactériologique de l'eau aux abords immédiats des rampes de mise à l'eau et des quais publics sur votre territoire?
 - a) Si oui, comment tenez-vous informés les utilisateurs et utilisatrices de ces installations publiques de la qualité de l'eau?
 - a) Si non, quels sont les moyens à la disposition de ces personnes pour vérifier la qualité de l'eau aux abords des installations?
2. Le quai derrière l'école Sophie-Barat est installé à même le remblai aménagé par Hydro-Québec lors des travaux prioritaires. Vous avez indiqué dans une réponse à la commission que le « quai situé derrière l'école Sophie-Barat a été acquis conjointement par l'arrondissement et l'école, selon un partage à parts égales (50-50), et fait l'objet d'une utilisation commune » (DQ8.1, p. 1). Sa gestion, par exemple la location d'équipements et les heures d'ouverture, aurait été confié à l'organisme GUEPE.
 - a) Quelle entente avez-vous avec vos partenaires, dont Hydro-Québec, pour l'entretien de cette structure?
 - b) Advenant la création d'un nouvel accès à la rivière en terres publiques pour des activités nautiques légères, qui serait responsable de son entretien?